

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2015

Date convocation : 20 janvier 2015

Excusé : P. ROUSSET

Lecture du compte-rendu du 11/12/2014 : Approbation du Conseil

▪ **CCVA : Modification statuts**

Le Conseil accepte la modification statutaire suivante :

Ajout de la phrase « *Création d'équipements de services (Etudes, Aménagements, Réhabilitation, Construction) de type pôle santé de proximité, cabinet de groupe, Maison de santé en l'absence d'initiative privée.* »

▪ **Voirie forestière : Acquisition de parcelles :**

M. le Maire rappelle à l'assemblée les travaux de voirie forestière sur le chemin « Les Batises ». Un document d'arpentage a été établi par Géoval - 63600 Ambert. Il convient donc de finaliser la procédure d'acquisition de ces parcelles.

Le Conseil Municipal :

1. accepte l'acquisition des parcelles suivantes au prix de 0,10 €/m²:

➤ section AB n° 318 12a56	}	appartenant à Mme LAGER Martine
➤ section AB n° 316 7a98		
➤ section AB n° 317 2a24		
➤ section AB n° 321 2a33		appartenant à M. BERNARD Marcel

2. précise que les frais seront à la charge de la Commune.

3. désigne la société Actif de Brives Charensac pour une assistance à la rédaction des actes administratifs de vente.

▪ **Section de Vauribeyre : coupe de bois**

Le Conseil autorise la section de Vauribeyre à effectuer une coupe de bois d'environ 30 m³ dans la parcelle cadastrée section AW n° 231. Une convention d'achat sera signée avec la scierie BERNARD (43- Roche en Régnier).

▪ **Horaires mairie :**

A compter du 1^{er} avril 2015, le conseil Municipal fixe les horaires d'ouverture de la mairie suivants :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi de 9h à 12h

Mardi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h le 1^{er} et 3^{ème} du mois.

▪ **Aménagement salle des fêtes :**

Le conseil Municipal accepte les devis de ZM Electroménagr- Chataing Energie et Dorel SARL pour un montant global de 2534,14 € HT concernant l'installation d'un chauffe eau électrique et d'un plan de travail en inox.

▪ **Contrat bail commercial :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature du bail commercial pour le local à usage de bar-tabac et confie la rédaction des actes à Maître Florentine SIMAND-LEMPEREUR, Notaire à Viverols.

▪ **Questions diverses :**

- Le Conseil valide le bulletin municipal réalisé par la Commission « Information – Communication – Culture »

- Elections Départementales : 22 et 29 mars

➤ Réunions publiques : 11 février à 18h30

➤ 20 février à 18h

- Aménagement Bourg : M. le Maire présente le compte-rendu de Mme Claire BUTTY chargée de projets centres bourg au Parc Livradois Forez suite à la réunion du 17/12/2014.